

► Information générale

Cours	
<b>Titre</b>	Conservation et aménagement
<b>Nombre de crédits</b>	3
<b>Sigle</b>	BIO3801
<b>Site StudiUM</b>	
<b>Faculté / École / Département</b>	Faculté des Arts et Sciences / Département de sciences biologiques
<b>Trimestre</b>	Hiver
<b>Année</b>	2022
<b>Type de formation</b>	En présentiel (début de la session à distance)
<b>Déroulement du cours</b>	Tous les vendredi, du 14 janvier au 08 avril, de 08h30 à 11h30 (cours théoriques magistraux et discussion) au <b>B-2061 MIL Sciences pav. B</b> du campus MIL (1375 avenue Thérèse Lavoie-Roux). Attention : le cours se donnera à distance via zoom pour le début de la session (lien donné sur Studium).
<b>Charge de travail hebdomadaire</b>	6 heures. Cela peut être de la révision du cours, la lecture dans un livre de référence, la réalisation des travaux, la lecture d'article demandée, la préparation à l'APP, etc.

Enseignant(e)	
<b>Nom et titre</b>	Cindy Bouchard, PhD, Chargée de cours
<b>Coordonnées</b>	<a href="mailto:cindy.bouchard.1@umontreal.ca">cindy.bouchard.1@umontreal.ca</a>
<b>Disponibilités</b>	Vous pouvez me contacter via courriel.

Description du cours	
<b>Description simple</b>	La biodiversité et son importance, les menaces à la biodiversité, aménagement des écosystèmes, introduction aux technologies écologiques, évaluation des contraintes et priorités en conservation.
<b>Description détaillée</b>	Le but du cours est de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances sur l'importance et les menaces de la biodiversité, sur l'aménagement des écosystèmes, les technologies écologiques, l'évaluation des contraintes et des priorités en conservation et sur la vulgarisation des enjeux actuels de conservation.
<b>Place du cours dans le programme</b>	Ce cours est réservé aux étudiants du baccalauréat en sciences biologiques et programmes connexes.

## ► Apprentissages visés

### Objectifs généraux

Ce cours vise à :

- Fournir aux étudiant.e.s les connaissances permettant de bien comprendre les enjeux en conservation ;
- Apporter un apprentissage pratique et interactif en se focalisant sur de nombreux exemples ;
- Initier les étudiant.e.s à la réflexion et à l'élaboration de projets innovants en considérant les possibilités et les contraintes du milieu ;
- Sensibiliser les étudiant.e.s à la collaboration et aux respects des communautés autochtones et aux divers enjeux sociaux et éthiques entourant la conservation ;
- Préparer les étudiant.e.s à poursuivre en recherche ou vers le marché du travail.

### Objectifs d'apprentissage

À la fin du cours, l'étudiant.e devrait être en mesure de :

- Estimer l'impact d'une perturbation sur la biodiversité et proposer des pistes de solutions ;
- Vulgariser et transmettre les connaissances relatives aux enjeux actuels concernant la conservation des espèces menacées et de leur habitat, la gestions des ressources naturelles, les changements climatiques, l'aménagement du territoire etc ;
- Comprendre l'importance de la sensibilisation, la vulgarisation et de la science citoyenne ;
- Comprendre les enjeux sociaux en lien avec la conservation ;
- Diversifier ses points du vue afin d'avoir une vision globale de la problématique.

► **Calendrier**

Séances (dates et titres)	Contenus	Activités	Évaluations
14 janvier 22	<b>Cours 1</b> : Plan de cours. Historique, une nouvelle science	Remise des documents pour les projets 1 et 2	
21 janvier 22	<b>Cours 2</b> : La biodiversité, définition, où elle se trouve	Attribution des espèces projet 1	
28 janvier 22	<b>Cours 3</b> : La valeur de la biodiversité		
4 février 22	<b>Cours 4</b> : L'extinction	Retour sur la lecture #1	Quizz #1 : Demandes de permis Remise des documents
11 février 22	<b>Cours 5</b> : Les menaces à la biodiversité	Liste rouge de l'UICN	
18 février 22	<b>Cours 6</b> : La génétique de la conservation		<b>À rendre avant 8h30 : Projet écrit 1 (15%)</b>
25 février 22	<b>Cours 7</b> : La conservation <i>in situ</i>		<b>À rendre avant 8h30 : Quizz #1 permis (5%)</b> Remise des questions de l' <b>EXAMEN INTRA</b>
4 mars 22	Semaine d'activité libre (pas de cours)		<b>À rendre avant le lundi 7 mars 8h30 : EXAMEN INTRA. (20%)</b>
11 mars 22	<b>Cours 8</b> : La conservation <i>in et ex situ</i>	Présentation orale – projet 1 <b>Conférence (à déterminer)</b>	Projet 1 – partie orale (10%)
18 mars 22	<b>Cours 9</b> : La conservation <i>in situ</i> (suite) et science citoyenne	Présentation orale – projet 1 <b>Conférence (à déterminer)</b>	Projet 1 – partie orale (10%) Quizz #2 (questions disponibles)
25 mars 22	<b>Symposium de sciences biologiques (pas de cours)</b>	Présence au symposium	<b>À rendre avant 8h30 : Quizz #2 : Conservation <i>in et ex situ</i> Quizz #3 (questions disponibles)</b>
1 avril 22	<b>Cours 10</b> : Enjeux actuels – Argumenter – Trouver des sources fiables	APP - discussion	<b>À rendre avant 8h30 : Quizz #3 Critique</b> de 2 présentations orales (5%) Évaluation sur la participation
8 avril 22	<b>Cours 11</b> : Les communautés autochtones	<b>Conférence Julie-Christine Martin</b> et discussion. Retour lecture #2	Quizz #4 (questions disponibles)
16 avril 22	Pâques – pas de cours		<b>À rendre avant 8h30 : Quizz #4 Communautés autochtones (5%)</b>
29 avril 22	<b>PROJET 2 à rendre avant 11h30</b>		Projet 2 à rendre (25%)

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## ► Évaluations

Activités	Critères	Dates	Pondérations
<b>Examen Intra :</b> Examen maison	Examen maison à réaliser <b>individuellement</b> portant sur les cours 1 à 6 inclusivement.	Du : 25 février 11h30 À rendre avant le : 7 mars 8h30	20%
<b>Projet 1 – écrit</b>	Une espèce en péril vous sera attribuée et vous devrez trouver des arguments afin de nous convaincre de son importance. Il s'agira d'un cours texte de 1 à 2 pages accompagné de 5 références primaires. En équipe de 2	À rendre avant le : 18 février 8h30	15 %
<b>Projet 1 – oral</b>	Une présentation orale éclaire de maximum 5 minutes sur l'importance de votre espèce (1-2 diapositives).	Le 11 ou 18 mars 8h30 à 11h30	10 %
<b>Projet 2</b>	Revue de littérature sur une problématique de votre espèce en péril (projet 1), création d'un projet de recherche et rédaction de l'introduction de ce projet (de type article scientifique).	À rendre avant le : 29 avril avant 11h30	25 %
<b>Quizz</b>	Une à deux questions à développement sur la matière vu en classe, le contenu des conférences et des articles . #1 Cours 4 – demande de permis #2 Cours 9 – conservation ex et in situ #3 Symposium - critique #4 Cours 11 – Communautés autoctones	#1 : à rendre avant le 25 février 8h30 #2 : à rendre avant le 25 mars 8h30 #3 : à rendre avant le 1 <sup>er</sup> avril 8h30 #4 : à rendre avant le 16 avril 8h30	20%
<b>Participation</b>	Présence lors des cours, conférences et présentations orales, participation au discussion.	Durant le cours	10%

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications à la pondération relative des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations	
<b>Absence à une évaluation</b>	La justification d'une incapacité à réaliser un examen est obligatoire. Voir les articles 9.7 et 9.9 du Règlement des études de premier cycle. En cas de raison justifiée, il y aura un examen différé. Notez que l'examen différé pourrait avoir un format différent.
<b>Dépôts des travaux</b>	Les examens maison sont à déposer sur StudiUM avant la date et l'heure indiquée dans ceux-ci et sur le calendrier. Les travaux en retard devront tout de même être déposés sur StudiUM et auront <b>une pénalité de 1% par heure</b> entamé de retard.
<b>Matériel autorisé</b>	Vous pouvez utiliser vos notes de cours, les présentations powerpoint, la littérature scientifique. Cependant, ces travaux demeurent <b>individuels ou en équipe de deux</b> (voir les consignes des travaux et examen pour plus de détails). Toute copie identique en tout ou en partie sera considérée comme un cas de plagiat et référée comme tel auprès de la faculté.
<b>Seuil de réussite exigé</b>	Le seuil de réussite pour ce cours est de 50%. Vous trouverez le tableau de conversion de notes (de pourcentage à lettre) dans le StudiUM du cours.

## ► Rappels

Dates importantes	
<b>Modification de l'inscription</b>	21 janvier 2022
<b>Date limite d'abandon</b>	18 mars 2022
<b>Fin du trimestre</b>	29 avril 2022

**Attention !** En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

## ► Rappels

Utilisation des technologies en classe	
<b>Enregistrement des cours</b>	L'enregistrement sonore du cours peut être permis après autorisation de l'enseignant. Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.

## ► Ressources

Ressources obligatoires	
<b>Documents</b>	Les notes de cours (présentation PowerPoint et PDF) sont disponibles sur le studiUM du cours.

Ressources complémentaires	
<b>Documents</b>	<p>Amato, G., DeSalle, R., Ryder, O.A., Rosenbaum, H.C. 2009. Conservation genetics in the age of Genomics, Columbia University Press, 264 p.</p> <p>Frankham, R., Ballou, J.D. Briscoe, D.A. 2010. Introduction to conservation genetics. 2<sup>nd</sup> edition, 618 p.</p> <p>Gaston, K.J., J.I. Spicer. 2004. Biodiversity: an introduction. Blackwell Publishing, 191 p.</p> <p>Groom, M.J., G.K. Meffe, C.R. Carroll. 2006. Principles of Conservation Biology, 3<sup>rd</sup> édition, Sinauer, 779 p.</p> <p>Hamblen, C. 2004. Conservation. Studies in Biology, Cambridge, 368 p.</p> <p>Hunter, M.L. 2002. Fundamentals of Conservation Biology, 2<sup>nd</sup> edition, Blackwell Science, 547 p.</p> <p><i>Primack, R.B. 2014. Essentials of Conservation Biology, 6<sup>th</sup> edition, Sinauer, 698 p.</i></p> <p><i>CITES. Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora – Accessible au : <a href="https://www.cites.org/eng/disc/text.php">https://www.cites.org/eng/disc/text.php</a></i></p> <p><i>UICN. UICN Red List of Threatened Species. [Application web] – La liste rouge des espèces désignées menacées selon l'Union internationale pour la conservation de la nature. Accessible au : <a href="https://www.iucnredlist.org/">https://www.iucnredlist.org/</a></i></p>

**N'oubliez pas !** Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

## Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	<a href="http://cce.umontreal.ca/">http://cce.umontreal.ca/</a>
Centre étudiant de soutien à la réussite	<a href="http://cesar.umontreal.ca/">http://cesar.umontreal.ca/</a>
Services des bibliothèques UdeM	<a href="https://bib.umontreal.ca">https://bib.umontreal.ca</a>
Soutien aux étudiants en situation de handicap	<a href="http://bsesh.umontreal.ca/">http://bsesh.umontreal.ca/</a>

► **Cadres réglementaires et politiques institutionnelles**

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

**Règlement des études**

Que vous soyez étudiant(e) régulier(ère), étudiant(e) libre ou étudiant(e) visiteur(se), connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

**Politique-cadre sur l'intégration des étudiant(e)s en situation de handicap**

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiant(e)s en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque école ou faculté.

[https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc\\_officiels/reglements/administration/adm10\\_25-politique-cadre\\_integration\\_etudiants\\_situation\\_handicap.pdf](https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf)

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un(e) étudiant(e) du cours.

Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>